

>>> démocratie ◀

Les finances à Meylan : en équilibre jusqu'à quand ?



Lors de la séance du conseil municipal du 30 juin 2008 le compte administratif de l'année 2007 a été présenté - moment important dans la vie d'une commune.

Quelques éléments d'analyse

Les taxes directes (taxes d'habitation et foncières) sont celles d'une commune moyenne de la catégorie des communes de 10 000 à 20 000 habitants (strate), soit environ 550 € / habitant.

L'en cours de la dette rapportée par habitant est de 20% supérieure à la moyenne de la strate : 1105 € / habitant contre 907 € / habitant.

Les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette représentent 93 % des recettes contre 98 % dans les communes de la strate.

Alors côté finances, tout va bien à Meylan ?

En apparence ...

En réalité

Le compte 2007 affiche 27,9 M€ de dépenses pour 30,3 M€ recettes, soit un excédent de 2,4 M€.

Ce montant n'est pas suffisant pour couvrir les 4,2 M€ nécessaires aux investissements réalisés en 2007.

Le complément financier (1,8 M€) a été apporté par la vente du patrimoine communal.

Au final, les comptes sont équilibrés mais en réalité on consomme les réserves de manière importante... C'est bien l'ampleur du prélèvement qui doit alerter !

Nous nous sommes faits l'écho pendant la campagne municipale de cette vente de biens (LocaZIRST, Chantignole, Centre Commercial des Buclos, Pitchounets) qui rééquilibre temporairement les soldes de notre commune.

D'une part cela ne peut durer éternellement, d'autre part cela appauvrit la commune et réduit considérablement ses marges de manœuvre pour le futur.

EN BREF

Projet de fusion des écoles

Notre mobilisation (cf. journal de MeyDIA n°64), à la demande des parents d'élèves, pour que la fusion des écoles Buclos - Grand Pré se passe dans de meilleures conditions de transparence et d'écoute n'a pas été vaine.

La majorité municipale a révisé sa position et mis en place une concertation avec tous les parents.

Restons vigilants sur le devenir des locaux (groupe scolaire des Buclos, cantine du Habert) et la vie du quartier.

Inovallée

Une délégation de MeyDIA a rencontré notre députée Geneviève Fioraso à propos d'Inovallée, une des préoccupations fortes de notre projet municipal.

MeyDIA a soutenu la proposition de la Metro de passer Inovallée en zone d'activité intercommunale afin de pouvoir engager des travaux de requalification avec le soutien financier de la Metro.

Il est grand temps de redynamiser notre zone économique.

Les services municipaux

Une politique de tarification injuste !

Au conseil municipal du 26 mai 2008, les élus de l'opposition ont interpellé le Maire et son équipe sur l'urgente nécessité de revoir la grille de tarification des services.

En effet la majorité actuelle continue de pratiquer une politique d'actualisation qui pénalise les usagers : les tarifs des services augmentent et la grille du quotient familial n'est pas actualisée de l'inflation. Ceci aboutit à appliquer une double augmentation.

Dans le cas d'une famille de 2 adultes avec 2 enfants dont l'évolution du revenu a suivi l'indice des prix (source INSEE salaire moyen par ménage) le quotient familial passe de 763 € en 2002 à 877 € en 2008.

L'augmentation des tarifs des restaurants scolaires en 6 ans est de 11,2% ce qui peut être considéré comme raisonnable.

Conjuguée au changement de tranche de quotient familial, l'augmentation réelle est de 33%.

restaurants scolaires, de la garderie et des transports scolaires sur les mêmes bases injustes d'augmentation !

Le Maire nous promet un groupe de travail sur le sujet. Nous dénonçons cette pratique de tarification et continuerons de voter contre.

Projet de nouvel hôtel de ville : un gros gaspillage

Le bâtiment de l'hôtel de ville date de 1976. Une rénovation est nécessaire parce que son type de construction est dépassé, c'est un gouffre énergétique, il faut reconsidérer les conditions de travail du personnel et l'accueil du public.

En 2006, le Maire s'engage sur un projet de rénovation en commandant des études d'architecte.

Le projet architectural retenu et présenté en séance du conseil municipal n'est en aucun cas satisfaisant :

- il est très cher : pour la superficie annoncée, l'enveloppe de 4,9 M€ a été largement sous estimée et l'adjointe aux finances de l'époque estime que Meylan n'a pas les moyens financiers d'un tel investissement.
- il manque d'ambition environnementale : il devrait a minima respecter la haute qualité environnementale (HQE)
- il n'est pas satisfaisant esthétiquement : d'ailleurs, aucun des projets rendus par les 3 cabinets d'architectes retenus n'a visiblement convaincu le jury.

Lors du débat en séance du conseil municipal en 2007, les élus d'opposition ont mis l'accent sur les défauts majeurs et les coûts prévisibles en cas de poursuite de ce projet.

Le Maire et sa majorité n'en ont pas tenu compte. Les études se sont poursuivies.

Finalement le Maire prendra la décision de tout arrêter en février 2008.

Décision sage, direz-vous. Sauf que le coût des différentes études aura coûté la coquette somme de 136 000 € à la commune.

Pour autant, la rénovation reste à faire ! Comment la financer ? Que reste-t-il à vendre pour réaliser ce projet ?



Transports scolaires, un dossier non anticipé

En séance du conseil municipal du 30 juin 2008, on votait la reconduction du marché du transport scolaire et extra-scolaire entre la commune de Meylan et la SEM VFD.

La suppression de la classe le samedi matin oblige à revoir le marché.

Une réflexion avant la reconduction du marché aurait été indispensable dans un souci de bonne gestion en intégrant

toutes les données liées aux déplacements des enfants et de leurs familles.

Deux quartiers de Meylan bénéficient d'un ramassage scolaire : Maupertuis et Haut Meylan, 4 fois par jour (entrées et sorties d'école). Le coût, rapporté au faible nombre d'enfants qui sont utilisateurs de ce service, est très élevé.

Pourquoi ne pas adopter des solutions alternatives : pedibus (enfants se rendant à pied à l'école sous la conduite d'adultes), déplacements à vélo encadrés, etc. ?

à découper

Adhésion 2008 - 2009

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite recevoir MeyDIA-Infos :

sous forme PAPIER

par COURRIER ELECTRONIQUE

Centres d'Intérêts :

- | | | |
|--|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Logement | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Ecole | <input type="checkbox"/> Personnes Agées | <input type="checkbox"/> Transport |
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Travail |
| <input type="checkbox"/> Jeunes | <input type="checkbox"/> Sécurité | <input type="checkbox"/> _____ |

Cotisation :

- Moins de 26 ans ou Chômeur : 5€
 Individuelle : 24€ Couple : 38€
 Soutien : 50€

Envoyer votre chèque à l'ordre de MeyDIA à : Albert ROUSSEAU 18, chemin des Buisses 38240 MEYLAN